



CAP locale n°1 du 16 novembre 2015

Liste d'aptitude pour la sélection au grade d'inspecteur année 2016

Le compte rendu CGT

Déclaration liminaire des représentants CGT

Monsieur le président,

La CGT est profondément choquée et indignée par les attentats criminels qui ont été perpétrés vendredi soir à Paris.

Toute la CGT tient à témoigner de son soutien et de sa solidarité à l'ensemble des familles touchées par cette tragédie.

Elle salue la mobilisation extraordinaire de l'ensemble des agents des services et entreprises publics, qui montrent en chaque circonstance, leur engagement au service des populations.

Les militants et les syndiqués de la CGT continueront plus que jamais à défendre au quotidien les valeurs de solidarité, de paix et de fraternité, valeurs essentielles de la démocratie et de notre république.

Alors que notre société vit une crise économique et sociale terrible, ces fondamentaux doivent être réaffirmés plus que jamais.

Le 18 novembre 2015, jour du comité technique de réseau où 2130 suppressions d'emplois et une nouvelle baisse du budget de fonctionnement sont annoncées, les syndicats nationaux des Finances Publiques CGT, FO et Solidaires ont appelé à une journée de mobilisation avec pour revendications :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois nécessaires,
- le comblement immédiat des vacances d'emplois,
- le maintien du réseau de la DGFIP et l'arrêt des restructurations,
- le maintien et le développement des missions de la DGFIP,
- le maintien et le développement d'un service public de qualité et de proximité,
- le maintien des statuts particuliers nationaux et du code du travail ainsi que le respect de nos droits et garanties,
- le rejet des corps interministériels,
- le retrait des fiches de la Direction Générale remettant en cause les mutations et affectations,
- le déblocage des salaires et l'augmentation du point d'indice,
- l'abandon du RIFSEEP et le refus de toute modulation du régime indemnitaire.

Cependant, compte tenu du contexte particulier découlant des attentats, ils ont pris acte de l'impossibilité d'organiser le rassemblement de Bercy et ceux prévus dans les départements le 18 novembre comme de l'annulation du Congrès des Maires à l'occasion duquel ils avaient prévu une large diffusion de tracts visant à les alerter sur la situation de la DGFIP et à leur proposer de rejoindre le rassemblement initialement prévu.

Ils reportent leur légitime action de grève prévue le 18 novembre à une date ultérieure qu'ils communiqueront rapidement aux agents. Ils réaffirment plus que jamais leurs revendications et leur engagement pour un service public, fiscal, économique, financier et foncier de qualité et donc, maintiennent leur demande d'audience aux Ministres.

Ils appellent les agents à rester mobilisés, à signer massivement dans les prochaines semaines la pétition contre les tentatives de déréglementation des actes de gestion et à participer aux actions locales et nationales organisées à l'avenir.

Notre CAP se tient aujourd'hui dans le contexte des suppressions d'emplois et de leurs effets sur les conditions de travail, le service public et les carrières des agents.

La CGT revendique que le concours soit la voie de recrutement privilégiée car il constitue le seul rempart possible contre l'arbitraire.

Pour autant, la CGT finances Publiques admet l'existence d'une autre voie de promotion considérant que, pour de multiples raisons, un certain nombre d'agents ne peut pas accéder à la promotion par le concours.

Mais la CGT revendique la mise en place d'un réel examen professionnel en substitution de la liste d'aptitude.

Nous devons nous prononcer sur une liste d'aptitude au grade supérieur, alors que le nombre des promotions, toutes modalités confondues, a été très fortement réduit, privant ainsi de nombreux collègues, dont les compétences professionnelles ne sont plus à démontrer, de promotions largement méritées.

La CGT revendique un accroissement significatif des possibilités de promotion interne, pour permettre un réel ascenseur social pour les agents de la DGFIP.

C'est pourquoi, bien que privilégiant le concours comme mode de promotion, les élu(e)s CGT exigent que cette CAP propose un grand nombre d'agents pour la liste d'aptitude au grade d'inspecteur pour 2016.

Par ailleurs, pour la CGT, il est clairement établi que le classement des agents élaboré à l'issue de la CAPL relève de la seule responsabilité du Directeur, et ne doit en aucun cas être effectué par les élus.

C'est pourquoi le vote de la CGT reflète l'expression de notre analyse sur le mode de promotions et leur volume largement insuffisant, et en aucun cas un jugement de la valeur des candidats retenus.

Pour la liste d'aptitude 2015, 65 candidats ont postulé (nombre de candidats en baisse, puisqu'en 2014, il y avait 76 candidats).

Selon la Direction, seuls 3 dossiers devraient être retenus en CAP nationale. Outre les 2 noms déjà retenus, issus de la liste 2014, 2 collègues ont été ajoutées dans le cadre de la CAP locale.

Liste des agents classés excellents, par ordre de classement :

- Mme BROSOLO Réjane (DRFIP PIAA)
- M. SEMPERE Jean-Michel (PCE Rennes nord)
- Mme DELANOE Dominique (DRFIP Dépenses Visa)
- Mme LETOURNEAU Annick (SIP Vitré)

Les collègues concernés seront appelés à déposer une demande de mutation à titre conservatoire :

- les collègues retenus suite à la CAP nationale auront une affectation au 01/09/2016
- les collègues non retenus seront prioritaires pour 2017

Nous ne pouvons que contester le peu de promotions possibles, avec un taux inférieur à 10 % des candidatures. De nombreux contrôleurs avec des dossiers équivalents aux quatre retenus en CAP ne pourront pas être promus compte tenu de ce si faible contingent et du caractère arbitraire de la liste d'aptitude. C'est pourquoi la CGT a voté CONTRE, sans remettre en question la qualité des collègues retenus, auxquels nous adressons nos félicitations.

En fin de réunion, nous avons évoqué la décision de fermeture des trésoreries de La Guerche et Louvigné, qui venait d'être publiée sur Ulysse 35. La CGT continue à refuser cette démolition du service public en milieu rural. Nous avons également dénoncé les conditions d'information des personnels concernés.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter les élus CGT : Bernadette GRANDAIS (SIE Fougères) et Bruno DOUAILIN (PIAA)

Les représentants CGT à la CAPL le 16/11/2015

Bernadette GRANDAIS, élue CGT

Hervé COUVERT, expert